

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 17 décembre 2024

N° VA_DEL2024_211

Objet : Seconde affectation des crédits destinés aux centres sociaux au titre de l'année 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Lionel BAPTISTE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Graziella MOENECLAËY, ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Delphine HERENT, ayant donné pouvoir à Stéphanie LEBLANC, Violette SALANON, ayant donné pouvoir à Innocent ZONGO, Hélène HARDY, ayant donné pouvoir à Pauline SEGARD, Dominique GUERIN étant absent, André LAURENT, Catherine BOUTTÉ étant excusés.

La junior Asso, en lien avec le Centre Social et Culturel Flers-Sart et en partenariat avec l'OMJC, organise un séjour à Londres de 4 jours à destination de 5 jeunes filles Villeneuvoises, âgées de 15 à 16 ans et habitant les quartiers d'intervention du Centre Social : Babylone, Recueil, les Près et Flers-Bourg.

Ce projet a pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'ouverture d'esprit, la tolérance, leur environnement et l'importance de réfléchir à une nouvelle manière de consommer et d'éveiller leur intérêt au développement durable. Il permet également d'évoquer la citoyenneté et la solidarité.

Les objectifs poursuivis à travers ce projet d'animation sont multiples :

- Sensibiliser les jeunes aux découvertes culturelles : Big Ben, Tower Bridge, Buckingham Palace, visite du quartier de Camden et Picadilly Circus
- Développer la curiosité du jeune et élargir ses centres d'intérêts : Jeu de Piste en vue de découvrir, via une application de téléphone, la capitale anglaise
- Responsabiliser les jeunes à chaque étape du projet : réalisation des tâches de la vie quotidienne, faire les courses, préparation du budget
- Répondre aux souhaits des jeunes en termes de sorties : patinoire, fête foraine, spectacles, marché de Noël

Afin de répondre à la demande liée à ce projet, il est proposé d'attribuer une

subvention de 500 € au profit du Centre Social et Culturel Flers-Sart.

Les filles qui participent à ce projet sont adhérentes du Centre Social et Culturel Flers Sart et à l'initiative de la création de La junior Asso.

La junior Asso étant composée de jeunes mineures, le règlement sera effectué directement sur les comptes du Centre Social.

Après avis de la Commission n°3 Solidarité, sécurité, vie quotidienne, vie associative, état civil, cimetières, participation citoyenne, action sociale du mercredi 27 novembre 2024, Il est proposé aux membres du conseil d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 500 € au Centre Social et Culturel Flers-Sart pour ce projet.

Imputation comptable : 65748 428 3720 CS

Politique publique (domaine-action-activité) : 08.2.2 Promotion de la citoyenneté

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Antoine MARSZALEK

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 20 décembre 2024 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20241217-207670-DE-1-1

Date AR Préfecture : jeudi 19 décembre 2024